

**MÉMOIRE SUR LE PROJET DE
PLAN D'ACTION PATRIMOINE 2017-2022
DE LA VILLE DE MONTRÉAL**

En vue d'une présentation à
la Commission permanente du Conseil municipal sur la culture, le patrimoine et les sports

à l'Hôtel de Ville (275, rue Notre-Dame Est, Montréal),
le 1^{er} mai 2017

Table des matières

I.	Introduction	3
II.	Les Forges de Montréal : un acteur du patrimoine montréalais	4
III.	Le patrimoine et les acteurs du patrimoine dans le projet de Plan d'action en patrimoine de la Ville de Montréal	5
IV.	L'importance des artisans dans la conservation du patrimoine montréalais	7
V.	Recommandations	10
VI.	Conclusion	12

I. INTRODUCTION

Ce mémoire a été préparé par l'équipe des Forges de Montréal afin de pouvoir prendre part et contribuer aux discussions sur l'avenir du patrimoine montréalais dans le contexte des consultations sur le projet de Plan d'action en patrimoine de la Ville de Montréal. Les Forges de Montréal se positionnent en effet comme un acteur de la conservation du patrimoine à Montréal, et se considère de ce fait concerné par toutes les démarches et réflexions entreprises dans ce domaine.

Notre message vise ici principalement à faire valoir la place et le rôle des porteurs de savoir-faire, catégorie d'acteurs du patrimoine à laquelle nous nous rattachons; et des pratiques artisanales, éléments du patrimoine montréalais constitutif de l'identité urbaine riche et diversifiée de la métropole.

II. LES FORGES DE MONTRÉAL : UN ACTEUR DU PATRIMOINE MONTRÉALAIS

Les Forges de Montréal est un organisme à but non lucratif fondé en 2000 ayant pour mission de préserver, diffuser, transmettre et réactualiser le patrimoine artisan de la forge et des métiers de la forge au Québec. Ce patrimoine englobe les éléments tant matériels (meubles et immeubles) qu'immatériels (savoir-faire et techniques) reliés aux pratiques artisanales de la forge, sous toutes leurs formes d'expression.

La mission des Forges de Montréal a été fondée suite au constat d'une diminution grandissante des pratiques de forge traditionnelle au Québec, induisant la menace de disparition des métiers du fer et dans le même temps, la perte exhaustive d'un pan entier de notre patrimoine culturel. De fait, pendant des siècles, l'artisan forgeron et plus particulièrement le forgeron taillandier, a été au cœur des communautés en produisant pour l'ensemble des corps de métier – bucheron, agriculteur, menuisier-charpentier, tailleur de pierre, etc. – les outils nécessaires à leur mise en œuvre. Le forgeron taillandier constitue dès le premier maillon d'une chaîne de transmission millénaire des pratiques artisanales. Mathieu Collette, artisan forgeron québécois formé en France auprès d'un des derniers porteurs de ces savoir, décide au retour de son apprentissage d'agir pour préserver ce qu'il reste des savoir-faire de la forge au Québec et redécouvrir ce qui a été perdu et devient fondateur des Forges de Montréal. Aujourd'hui dernier représentant des forgerons taillandiers au Canada, sa volonté de transmettre et de faire perpétuer ses savoir-faire s'incarne plus que jamais dans les Forges de Montréal.

En vertu de sa mission, Les Forges de Montréal mènent plusieurs activités de sensibilisation, de démonstration et de mise en valeur des pratiques traditionnelles de forge visant à favoriser l'appropriation de ce patrimoine par le grand public. Nous offrons également différentes formations – allant des stages d'initiation pour les débutants aux classes de maître pour les professionnels du domaine – dans le but de contribuer à l'apprentissage et au partage des connaissances auprès des artisans du métal. Nous œuvrons également au niveau de la recherche par l'inventaire des techniques de forge anciennes ou en voie de disparition, afin d'assurer leur documentation et leur archivage pour les générations futures. Nous participons enfin à des projets de collaboration locale, nationale ou internationale qui visent à promouvoir le travail et l'expertise des artisans forgerons du Québec et à favoriser l'émergence et la reconnaissance d'artisans forgerons compétents.

L'ensemble de nos activités est mené dans l'ancienne station Riverside, une des trois premières stations de pompage de Montréal, construite en 1887 et aujourd'hui reconnue d'intérêt patrimonial. Ce bâtiment, entièrement restauré et réhabilité aux frais de notre organisme, constitue aujourd'hui un lieu unique au Québec de pratique, d'expérimentation, d'échanges et de rassemblement pour les curieux, intéressés et professionnels des métiers de la forge artisanale. Il constitue en outre un lieu de conservation du patrimoine novateur à l'échelle de Montréal, réunissant dans un seul projet la préservation d'un patrimoine bâti et la valorisation d'un patrimoine intangible.

III. LE PATRIMOINE ET LES ACTEURS DU PATRIMOINE DANS LE PROJET DE PLAN D'ACTION EN PATRIMOINE DE LA VILLE DE MONTRÉAL :

1. Des éléments du patrimoine absents du plan d'action

Ayant pris connaissance de la démarche de réflexion initiée lors des *Entretiens d'avril 2016* et du projet de Plan d'action en patrimoine de la Ville de Montréal qui en a découlé, les Forges de Montréal sont heureuses de constater les démarches entreprises pour favoriser la mise en œuvre de la Politique du patrimoine de Montréal, adopté en 2005. Cette Politique, par la définition inclusive qu'elle donne du patrimoine, place en effet Montréal au cœur des développements du domaine et ne peut en ce sens qu'être saluée. Dans le projet de Plan d'action, nous soulignons de plus l'intégration de plusieurs priorités opportunes. Entre autres, nous recevons favorablement l'intérêt porté à « l'entretien et à l'inoccupation », et en particulier la volonté de la Ville d'accompagner dans leurs efforts les acteurs qui contribuent à mettre en valeur les édifices du patrimoine montréalais. En effet, étant nous-même locataires d'un bâtiment d'intérêt patrimonial, situé sur le territoire de la Ville dans l'arrondissement Ville-Marie, et pour lequel nous avons mené de nombreux travaux de réhabilitation adaptée aux valeurs patrimoniales de l'édifice, nous accueillons cette promesse avec espoir quant à nos projets de développement et d'amélioration du bâtiment à venir.

Nous demeurons néanmoins quelque peu perplexes et largement déçus d'observer l'absence de considération portée à certains éléments constitutifs du patrimoine montréalais et pourtant présents dans la définition moderne du patrimoine par la Ville en 2005. Notamment, nous constatons l'omission des intérieurs patrimoniaux, du patrimoine moderne ou encore du patrimoine industriel dont les monuments forment pourtant des ensembles identitaires majeurs pour Montréal.

De plus, et plus particulièrement, nous déplorons le confinement du patrimoine immatériel au seul « cadre de la commémoration » (p. 11), élément certes d'importance mais reléguant ce patrimoine à un artéfact du passé et niant les dimensions vivantes et animées du patrimoine immatériel dans son ensemble. Loin de s'en tenir aux souvenirs d'une époque révolue, cet élément du patrimoine fonde en effet sa définition sur des traditions, des coutumes et des savoir-faire qui contribuent à la vitalité et au dynamisme de l'identité d'une société, tout en lui offrant les fondements durables à son expression contemporaine et à son développement futur. L'omission de ce volet du patrimoine montréalais nous interpelle d'autant plus qu'il était mentionné dans le *Bilan 2005-2010* de la Politique du patrimoine comme une des perspectives d'avenir à explorer pour en favoriser « la connaissance et l'expertise », en vertu notamment des nouvelles responsabilités octroyées aux municipalités par la Loi sur le patrimoine culturel du Québec de 2012.

À ce chapitre, sur le patrimoine immatériel, nous souhaitons par ailleurs insister sur l'absence totale d'attention portée aux savoir-faire et aux pratiques artisanales qui garantissent l'entretien et la restauration du patrimoine bâti montréalais et enrichissent l'expérience urbaine montréalaise. Ainsi, les édifices patrimoniaux devraient être traités avec une attention et un soin particulier, requérant notamment des expertises spécifiques de la part d'artisans professionnels. Une des menaces majeures qui affecte le patrimoine montréalais, en plus de celles énumérées

dans le projet de Plan d'action, relève de fait d'une perte des compétences au niveau des pratiques artisanales, et d'un nombre sans cesse plus restreint de personnes habilitées à mener des travaux de restauration dans les règles de l'art.

Ainsi, la Ville de Montréal, prônant ailleurs une définition sans cesse élargie de son patrimoine, semble portant en revenir dans son projet de Plan d'action à une conception quelque peu classique et avant tout matériel de ce qui constitue le patrimoine montréalais. C'est dès lors une part importante de la vitalité et de la dimension humaine de son identité qui est ici oubliée.

2. Des acteurs manquants

Nous reconnaissons le souci de la Ville dans la prise en compte d'un large éventail de parties prenantes aux questions du patrimoine à Montréal, et son souhait de mieux fédérer l'ensemble des acteurs et intervenants du domaine. Nous constatons néanmoins plusieurs lacunes et oublis dans la liste des acteurs ciblés, à commencer par les artisans et porteurs de savoir-faire traditionnels. Tel que mentionné précédemment, les compétences et l'expertise reliées à l'entretien et à la restauration du patrimoine bâti ne se trouvent qu'entre les mains et les gestes d'artisans professionnels, formés en conséquence. Nul ne pourrait se targuer de faire œuvre de conservation exemplaire en oubliant l'importance de ces acteurs de premier ordre, agissant sur le terrain.

En outre, nous constatons la faible place accordée aux organismes et associations oeuvrant à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine montréalais. En effet, quoique mentionnée, leur implication dans les propositions avancées dans le projet de Plan d'action en patrimoine nous apparaît peu ou voire pas précisée, induisant une mise à l'écart nécessaire de toute action envisagée dans ce dernier.

Le rôle des unités de recherche et de formation, à commencer par les quatre universités montréalaises, accuse lui aussi un oubli dans le projet soumis. La contribution de l'ensemble des acteurs de ces unités de savoir dans la connaissance et la diffusion du patrimoine montréalais nous apparaît pourtant essentielle et non optionnelle à l'avancée du domaine. Les formations pratiques reliées à l'entretien et à la restauration du patrimoine bâti, sont elles aussi encore entièrement à intégrer dans la réflexion.

La promotion d'une collaboration avec l'ensemble des acteurs resterait ainsi à faire selon nous, pour que tout un chacun se sente concerné par la conservation du patrimoine à Montréal, et que l'ensemble des acteurs puisse se reconnaître dans le projet de Plan d'action soumis. Une telle implication de la part de tous contribuerait ainsi certainement à refléter la richesse et la diversité du patrimoine montréalais.

IV. L'IMPORTANCE DES ARTISANS DANS LA CONSERVATION DU PATRIMOINE MONTRÉALAIS

Les artisans interviennent à plus d'un titre dans la préservation et la mise en valeur du patrimoine, de façon directe ou indirecte.

1. Des acteurs premiers de la conservation

Par artisan, nous entendons tout porteur de savoir-faire ou de traditions qui témoigne d'un ancrage spécifique sur un territoire et dans une société donnée, par l'intermédiaire des connaissances, compétences, et des expertises qu'il porte et met en œuvre. Par leur présence, leurs actions et leurs interventions, les artisans contribuent ainsi à la sauvegarde, à la pérennisation et à l'enrichissement de l'identité dans laquelle ils s'insèrent.

En premier lieu, les artisans apportent une contribution essentielle à la construction et à la consolidation de notre identité. En effet, porteurs de savoir-faire issus d'une tradition longue et remontant aux débuts de la Nouvelle-France, les artisans contribuent depuis toujours à édifier des ponts entre les époques passées et actuelles, contribuant dans le même temps à la consolidation et à l'épanouissement des valeurs historiques et ethnologiques du patrimoine montréalais. Ainsi, les artisans forgerons encore présents à Montréal et au Québec forment les descendants des premiers forgerons arrivés en Nouvelle-France entre 1640 et 1642, et contribuent, par leurs œuvres et leur pratique actuelles à perpétuer et à transmettre leur mémoire au sein de notre société actuelle. Œuvrant tels des interprètes, ils ouvrent ainsi la voie, parmi d'autres, à la compréhension et à l'appropriation de notre histoire et de notre patrimoine et soutiennent sa diffusion et sa mise en valeur.

Par ailleurs, à titre d'intervenants sur des chantiers de restauration du patrimoine, les artisans assurent le maintien des éléments caractéristiques des édifices ou des sites sur lesquels ils opèrent, en mettant en œuvre des techniques et des processus traditionnels. Que l'on pense aux maçonneries de pierre des bâtiments institutionnels, aux escaliers et aux balcons en fer forgé qui ornent les rues de Montréal, aux vitraux des plex, aux arrangements des toitures d'ardoise des édifices du Carré Saint-Louis : autant d'éléments constitutifs de l'identité urbaine montréalaise, dont les artisans conservent les secrets de préservation. À cet égard, les artisans forgerons des Forges de Montréal ont contribué à plusieurs reprises à la restauration et à la préservation de sites et monuments emblématiques de Montréal, parmi lesquels les grilles et le lanterneau à l'entrée du Château Ramezay; et les grilles de la basilique Notre-Dame dans le Vieux-Montréal. Gardiens de façons d'entretenir et de restaurer ancestrales, les artisans deviennent ainsi dans le même temps gardiens des œuvres héritées des époques antérieures. Dans le processus de transmission aux générations futures, ils agissent dès lors à titre d'intermédiaire incontournable.

Enfin, au même titre que les architectes ou les créateurs contemporains, ils participent étroitement à la création du patrimoine de demain. En effet, en actualisant les savoir-faire d'autrefois, ils créent au présent des œuvres inscrites dans les traditions, assurant ainsi la continuité de notre identité et de notre patrimoine. En plus de leur authenticité, leurs œuvres et

ouvrages se distinguent par ailleurs par leur qualité et leur durabilité, assurant ainsi la création d'un patrimoine contemporain à la hauteur de celui qui nous a été légué.

Ces rôles que nous leur attribuons ici sont reconnus dans le milieu par plusieurs. Notamment, les architectes et les professionnels du patrimoine sont unanimes quant à la contribution que les artisans apportent et aux expertises spécifiques qu'ils portent. Les demandes de collaborations allant croissant, le Conseil des Métiers d'art du Québec offrent d'ailleurs des formations visant une meilleure connaissance et compréhension des interventions de ces acteurs de terrain. Divers événements sont par ailleurs organisés en vue de favoriser la connaissance et la reconnaissance de leurs actions. À titre d'exemple, le Salon Maestria dont une première édition, organisée par le Conseil des métiers d'arts, s'est tenue en décembre 2016 et qui a permis de leur offrir une vitrine digne de leur savoir-faire. Des groupes s'organisent également pour mettre en place des collaborations et promouvoir l'impact des artisans dans la préservation du patrimoine. Les Forges de Montréal se trouvent ainsi au cœur de plusieurs initiatives qui ont été menés dans les mois précédents et d'autres à venir. Enfin, des cas tels que celui de la maison Mount Stephen, bâtiment patrimonial classé et endommagé suite à l'autorisation de travaux sans les expertises et les compétences nécessaires, démontrent à quel point la collaboration avec les artisans ne relèvent en rien d'une folklorisation ou d'une nostalgie pour les traditions d'autrefois, mais bel et bien d'une nécessité et d'un inconditionnel à la sauvegarde du patrimoine aujourd'hui.

Leur implication et la poursuite de leurs actions se trouvent pourtant mises à mal aujourd'hui, en l'absence de formation officielle et reconnue dans la conservation du patrimoine, à l'exception d'une spécialisation en restauration de maçonnerie offerte par l'école des métiers de la construction de Montréal. Au même titre que le patrimoine qualifié de « modeste » dans le projet de Plan d'action en patrimoine, les artisans forment ainsi encore les parents pauvres dans le domaine de la conservation. En un siècle, le nombre d'artisans professionnels et spécialisés est ainsi passé de plus de 100 000 dans les années 1920, à un millier aujourd'hui. Cette tendance se poursuivra certainement si une reconnaissance et un soutien ne leur sont pas offerts dans les prochaines années.

Dans l'expression de son *leadership* en matière de patrimoine, la Ville de Montréal se doit dès lors d'agir pour rétablir la tendance et accorder aux artisans la place qui leur revient à la table du patrimoine. Il s'agit là d'une mesure péremptoire dans la mise en œuvre de pratiques et d'actions exemplaires en matière de préservation et de mise en valeur du patrimoine montréalais.

2. Une contribution à la qualité des milieux de vie et au développement culturel, économique et social.

Par leurs œuvres et leurs interventions, les artisans en patrimoine contribuent également à enrichir l'expérience de la Ville. Leur implication dans certains projets d'art public en témoigne notamment. Leur présence est en outre à remarquer par la dynamique qu'ils apportent aux quartiers dans lesquels ils se trouvent. En effet, fort de leur présence et au même titre que celle

des artistes, ces territoires deviennent des lieux d'attrait. Ils jouent à cet égard un rôle essentiel dans la revitalisation d'anciens sites à l'abandon, en particulier les sites industriels. Notre organisme a ainsi contribué à la réhabilitation d'un bâtiment du patrimoine industriel en implantant ses activités et en mettant en œuvre sa mission au sein de ce dernier. Les ateliers d'artisans constituent enfin des lieux de diffusion et de mise en valeur unique, aptes à favoriser l'appropriation des éléments du patrimoine qu'ils renferment auprès des populations. Ainsi les artisans, par leur présence, deviennent-ils acteurs du développement culturel, économique et social des territoires qu'ils occupent.

Cette contribution à l'enrichissement de l'expérience et de la qualité des quartiers de la métropole serait dès lors à reconnaître et à promouvoir, afin d'en assurer la pérennité. À cet égard, des modèles de diffusion et de démonstration tels que les économusées, modèle de muséographie ayant placé le Québec à l'avant-garde du domaine, seraient à développer sur le territoire de la Ville de Montréal. Il est en effet regrettable que ce type d'entreprise de valorisation des savoir-faire d'artisans ne soit représenté sur l'île que par un seul exemple, celui de Jules St-Michel, luthier..

V. RECOMMANDATIONS :

1. Promouvoir, diffuser et appliquer une vision collective et inclusive du patrimoine montréalais, en tenant compte de l'ensemble des dimensions qui fonde sa richesse et sa diversité, y compris le patrimoine immatériel relié aux pratiques artisanales et aux porteurs de savoir-faire. Telle que spécifié dans sa Politique du patrimoine adoptée en 2005 et toujours en vigueur, la Ville de Montréal reconnaît dans sa définition du patrimoine « tout objet ou ensemble, naturel ou culturel, matériel ou immatériel, qu'une collectivité reconnaît pour ses valeurs de témoignage et de mémoire historique en faisant ressortir la nécessité de le protéger, de le conserver, de se l'approprier, de le mettre en valeur et de le transmettre ». En tant que municipalité québécoise soumise à la Loi sur la patrimoine culturel du Québec, elle dispose en outre depuis 2012 des habilités requises à la reconnaissance d'un élément du patrimoine immatériel, d'un personnage, d'un événement ou d'un lieu historique. Les Forges de Montréal demande ainsi à la Ville de Montréal de se conformer à sa définition en donnant une place aux pratiques artisanales au sein de son Plan d'action et en oeuvrant à leur valorisation dans le cadre de ses prérogatives municipales.

2. Mettre en place et mener ou accompagner la réalisation d'études, d'inventaires et d'évaluations des pratiques artisanales à Montréal et plus largement des traditions relevant du patrimoine immatériel, à l'image de celles menées sur le patrimoine bâti. L'observatoire sur le patrimoine énoncé dans le projet de Plan d'action en patrimoine, devrait notamment intégrer un suivi de l'état des pratiques artisanales au fondement de l'identité montréalaise pour mieux connaître et gérer ces éléments du patrimoine montréalais.

3. Mettre en place une table de concertation des acteurs de la conservation du patrimoine, incluant des représentations de la société civile et du milieu associatif; des représentants des porteurs de savoir-faire, tel que le Conseil des Métiers d'art de Montréal ou le Conseil québécois du patrimoine vivant; et des représentants d'unités de recherche et d'éducation, en particulier ceux des quatre universités montréalaises. Soulignant la volonté de la Ville de Montréal de fédérer l'ensemble des parties prenantes, les Forges de Montréal suggèrent d'élargir le panel des acteurs énoncés dans le projet de Plan d'action en patrimoine en incluant ceux susmentionnés, en vue de permettre une contribution plus large des acteurs et une complémentarité plus grande des expertises.

4. Encourager et soutenir les projets, les contextes et les lieux favorables à l'épanouissement des pratiques artisanales et des porteurs de savoir-faire, en vue de favoriser la connaissance et l'appropriation des éléments de ce patrimoine montréalais. Les Forges de Montréal souhaite que les initiatives visant à mettre en valeur les pratiques artisanales reliés aux métiers de l'architecture et du patrimoine, fassent l'objet d'une considération dans le projet de Plan d'action en patrimoine de la Ville. Nous suggérons également que les lieux d'activités artisanales soient reconnus pour leur apport à la revitalisation urbaine et au développement culturel, économique et social, et protéger comme tels. À cet effet,

certaines des recommandations émises suite aux consultations sur l'*Étude du diagnostic et du plan d'action sur les ateliers d'artistes et d'artisans*, déposée en 2007 au Conseil municipal, seraient à renouveler, notamment celles considérant la création de « pôles de création » par le biais de la réglementation d'urbanisme. Les projets d'économusées sur les métiers traditionnels reliés à l'architecture et au patrimoine, en agissant comme une vitrine exemplaire pour les porteurs de savoir-faire et un médium de sensibilisation et de diffusion adapté à ce type de patrimoine, devraient en outre être soutenus dans leur implantation sur le territoire montréalais. Ils pourraient notamment trouver leur place dans les suggestions de l'action 4 du projet de Plan d'action en patrimoine, visant à « diffuser la connaissance et encourager la reconnaissance » du patrimoine à Montréal.

5. Soutenir les projets de formations et les programmes d'apprentissage des métiers traditionnels reliés à l'architecture et au patrimoine. La formation et la transmission demeurant l'élément clef à la poursuite des pratiques artisanales nécessaires à l'entretien et à la restauration du patrimoine bâti dans les règles de l'art, Les Forges de Montréal souhaitent que la Ville de Montréal entame une réflexion sur ce sujet et le place comme une des priorités dans son Plan d'action.

CONCLUSION

Restaurateurs du patrimoine d'hier, concepteurs du patrimoine de demain et promoteurs de la qualité des milieux de vie, les artisans ont encore toute une place à trouver dans le projet de Plan d'action en patrimoine de la Ville de Montréal avant que celle-ci puisse se targuer d'exemplarité en tant que propriétaire et gestionnaire.